

Mars-La-Tour

CONVENTION DE LA SALLE DES FÊTES

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de la salle des fêtes.

Entre : La commune de Mars La Tour, sis 37 rue de Verdun
54800 MARS LA TOUR, représentée par son Maire

D'une part

Et :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

 Fixe _____  Portable _____

Mail _____

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Mise à disposition

Date de la réservation : du / le _____ au _____

Article 2 – Tarif de la salle (délibération du 13 décembre 2018)

- 2.1 WEEK-END** Habitant de la commune 250 euros (du vendredi au lundi)
 Habitant Hors commune 400 euros (du vendredi au lundi)

- 2.2 EN SEMAINE** Habitant de la commune 150 euros (tarif 1 jour – 1 soir)
 Habitant Hors commune 200 euros (tarif 1 jour – 1 soir)

- 2.3 REUNION** Habitant de la commune et Hors commune 100 euros

- 2.4** Option « tranquillité ménage » 100 euros

- 2.5** Option vaisselle « tarifs en annexe »

Article 3 : Remise des clés

Quelques jours avant la location, veuillez prendre contact avec Mme Fabienne GIBIER au **06.83.37.39.71** pour le rendez-vous de remise des clés.

Article 4 – Assurance

- **Le locataire est tenu de produire obligatoirement lors du versement des arrhes une attestation d'assurance.**

(Un exemplaire annexé à la présente convention)

Article 5 : Désistement

En cas de désistement, il sera fait l'application de l'article 3 du règlement de la salle des fêtes.

Article 6 : Cautions

Salle – 600 euros

- Chèque n° _____ banque _____
 Espèces
 Rendue A Facturer

Ménage – 100 euros

- Chèque n° _____ banque _____
 Espèces
 Rendue A Facturer

Arrhes de 50% : _____ euros

- Chèque n° _____ banque _____
 Espèces

Article 7 : Règlement

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes dont il accepte toutes les dispositions (1 exemplaire du dudit règlement remis au locataire).

Mars la tour, le ____/____/____

Faire précéder la mention « lu et approuvé »

Le locataire :

Le Maire
Roger DALLA COSTA